



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question écrite n° 8817

Texte de la question

Mme Valérie Rosso-Debord attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les mesures à prendre pour faciliter la vie quotidienne des patients touchés par le VIH sida. Ainsi, le plan relatif à la qualité de vie des malades vivant avec une maladie chronique pose des principes généraux qui n'ont pas été rendus opposables, alors qu'il faut rendre plus efficace la prise en charge individualisée. De plus, il n'est pas toujours aisé de produire des garanties lorsqu'il faut contracter un emprunt pour un achat immobilier, et il existe une inquiétude sur la liste des documents pouvant être sollicités dans la demande d'un logement suite à la loi du 5 mars 2007. Enfin, sur la poursuite d'une activité professionnelle, il faut parfois favoriser les adaptations ou les évolutions de postes de travail. Aussi, elle souhaite connaître les orientations qu'elle ambitionne de défendre sur ces importantes questions.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rosso-Debord](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8817

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2007, page 6673

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)